



Natura 2000 en Baie du Mont Saint-Michel

Groupe de travail Marais du Couesnon

5 juin 2018

Marais de Sougeal
Crédit : C. Ronfort



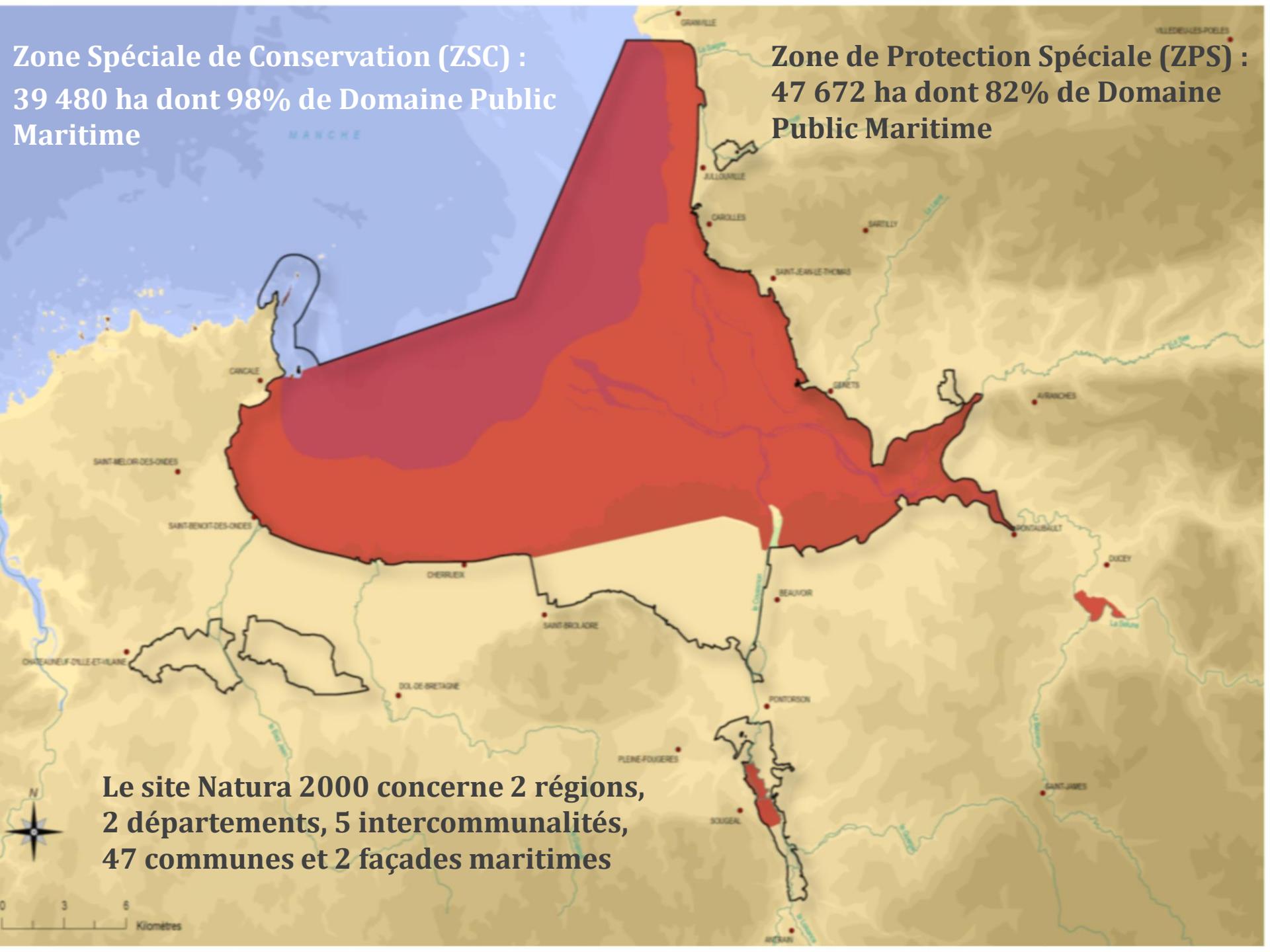
Ordre du jour

- ✿ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs
- ✿ Partage de l'évaluation du Document d'Objectifs
- ✿ Retours d'expériences
- ✿ Perspectives de gestion

Discussion
Concertation

Zone Spéciale de Conservation (ZSC) :
39 480 ha dont 98% de Domaine Public Maritime

Zone de Protection Spéciale (ZPS) :
47 672 ha dont 82% de Domaine Public Maritime



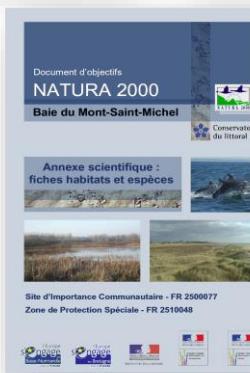
Le DocOb Baie du Mont Saint-Michel

- ✿ Document d'objectifs validé par le Comité de pilotage du 26 novembre 2009 et approuvé le 28 février 2011

3 tomes : état des lieux, enjeux et orientations, actions et opérations



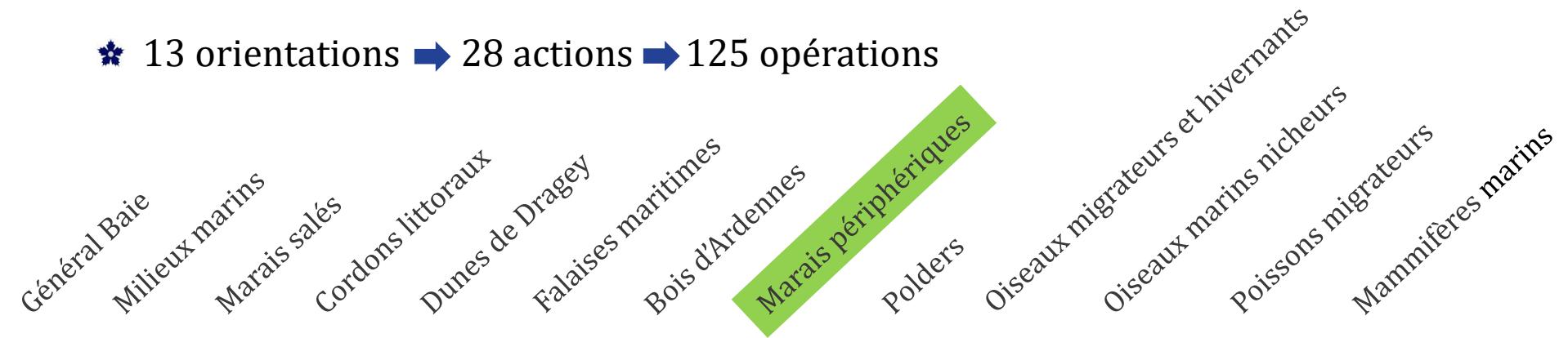
Document de synthèse



3 annexes : atlas cartographique, annexe scientifique (fiches habitats et espèces), annexe administrative

 Le DocOb Baie du Mont Saint-Michel

✿ 13 orientations → 28 actions → 125 opérations



L'évaluation du DocOb

- ✿ Réalisée en 2017 et présentée lors du Comité de Pilotage du 20 novembre 2017

Article R414-9-6 du Code de l'environnement

Le ou les préfets soumettent au moins tous les trois ans au comité de pilotage Natura 2000 un rapport sur la mise en œuvre du document d'objectifs.

Ils évaluent périodiquement l'état de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages qui justifient la désignation du site et communiquent les résultats de cette évaluation aux membres du comité de pilotage Natura 2000.

✿ Méthodologie d'évaluation

Evaluation par opération :

- ✓ Description des réalisations
- ✓ Niveau de réalisation :
 - Réalisée 
 - Partiellement réalisée 
 - Non réalisée 

2 Orientation n° :

Action n° :

Habitats et espèces concernés :
Secteurs concernés :

Opération ...1 :

Description :
Type d'intervention : Etude  / Travaux  / Veille et suivi 
Instruction  / Cohérence réglementaire  / Communication 

Priorité :     

Maîtres d'ouvrages et partenaires :

Description des réalisations :
-
-

Niveau de réalisation : Réalisée / Partiellement réalisée / Non réalisée   

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

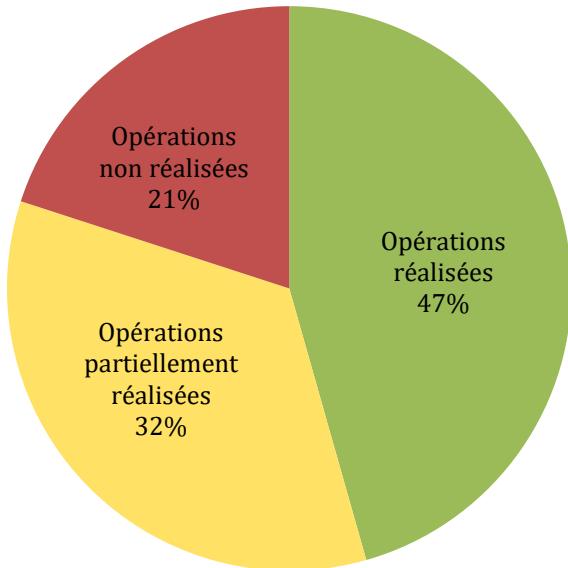
Pers

Carte/photo/document



L'évaluation du DocOb

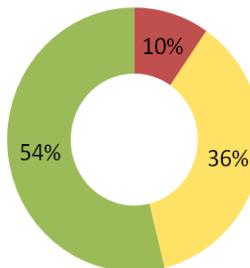
✿ Bilan général



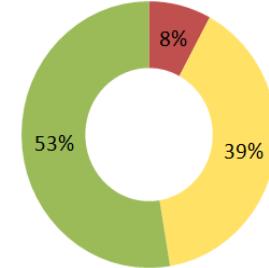
Pourcentage d'opérations par niveau de réalisation

- ✓ 80% des opérations sont engagées
- ✓ Influence de la priorité sur la réalisation :

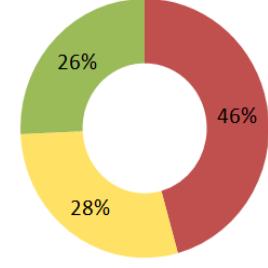
Opérations de priorité ★★★



Opérations de priorité ★★



Opérations de priorité ★



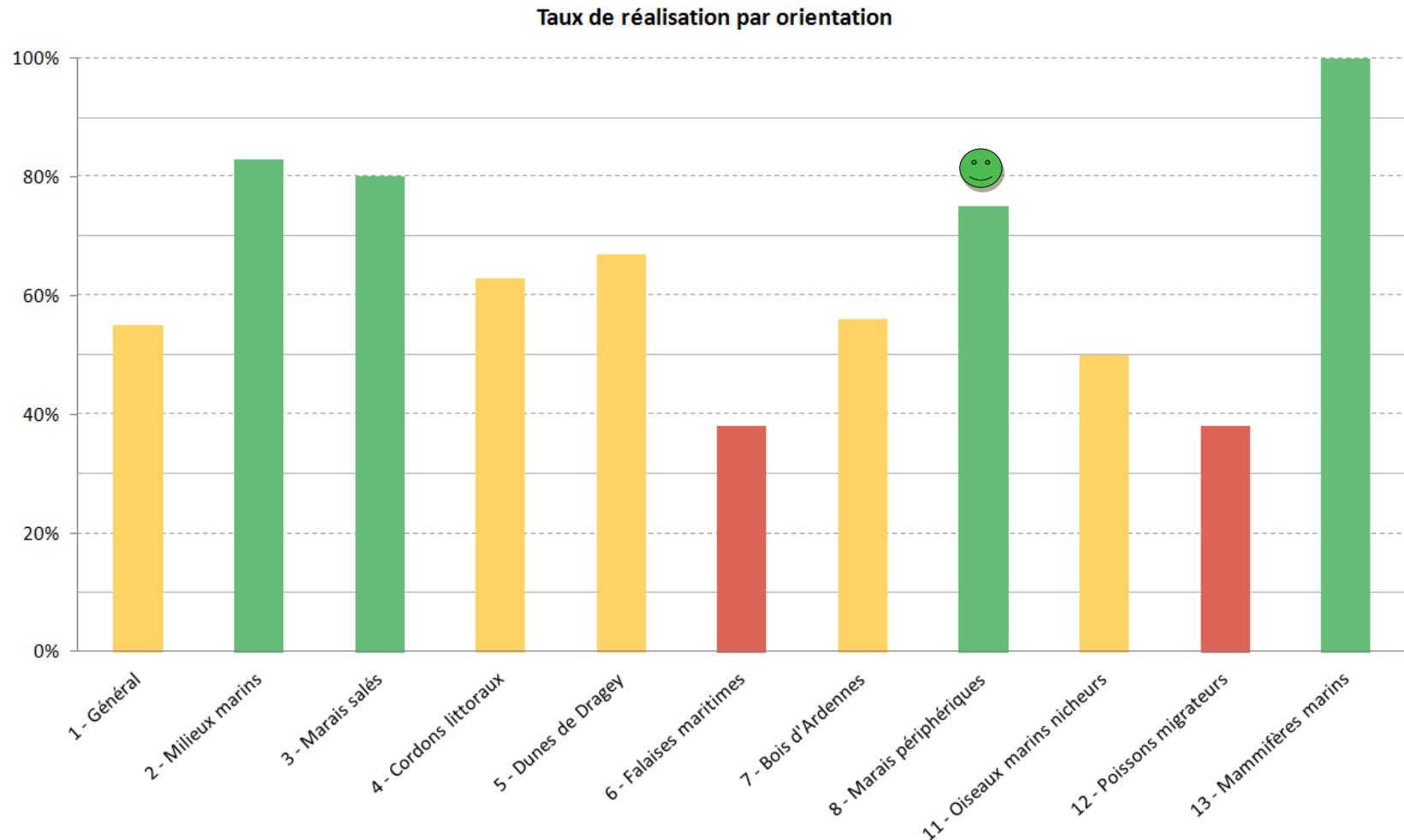
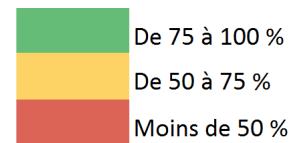
■ Non réalisées ■ Partiellement réalisées ■ réalisées

Les opérations non réalisées sont la conséquence de :

- Dissolution de l'AIMIV (20 opérations (15%) en dépendaient)
- Non prioritaire
- Insuffisance des moyens mis en œuvre

L'évaluation du DocOb

★ Bilan général



Marais du Couesnon

✿ Enjeux Natura 2000 (DocOb)

Zone de Protection Spéciale FR2510048

Zone Spéciale de Conservation FR 2500077 (marais de Sougeal)

Zones humides de plaine alluviale arrière littorale (930 ha dans la ZPS)

4 sous ensembles distincts :

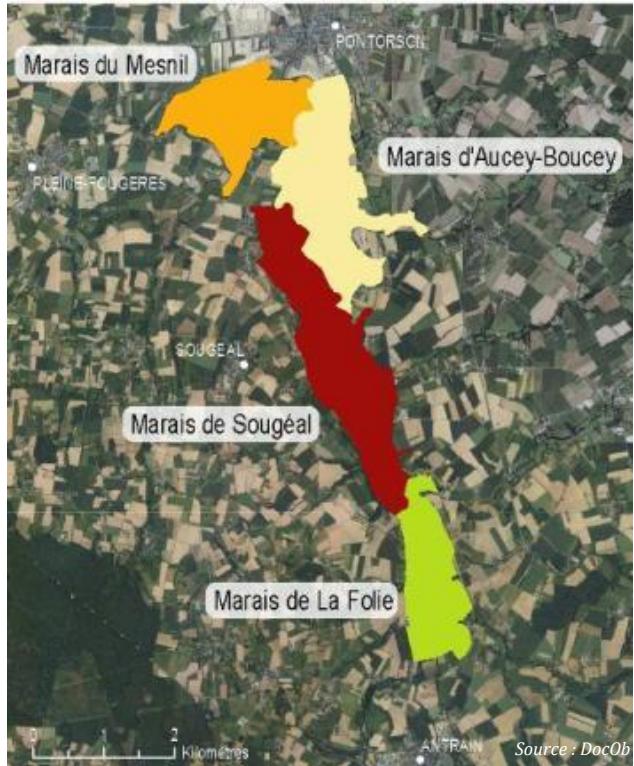
marais du Mesnil (190 ha), marais de Sougeal (285 ha), marais d'Aucey-Boucey (290 ha), marais de la Folie (172 ha)

Ensemble de marais formant une mosaïque d'habitats diversifiée : espaces prairiaux majoritaires (78%), roselières, mares, cultures et boisements avec un ennoiement partiel automnal et hivernal

Accueil de l'avifaune migratrice, hivernante et nicheuse

Quelques espèces d'intérêt communautaire :

- ☛ Aigrette garzette
- ☛ Spatule blanche
- ☛ Busard des roseaux
- ☛ Barge à queue noire
- ☛ Canard pilet
- ☛ Sarcelle d'été
- ☛ Flûteau nageant



Source : DocOb

| Marais | Caractéristiques principales |
|--------------|--|
| Le Mesnil | Ensemble prairial présentant une mosaïque d'habitats structurée selon le niveau d'eau et la durée d'inondation |
| Sougeal | Ensemble prairial avec un rôle majeur à l'échelle de la baie pour l'avifaune migratrice en remontée prénuptiale |
| Aucey-Boucey | Important réseau bocager avec géométrie marquée du paysage (bocage au nord, prairies ouvertes au sud) et réseau hydrographique très dense |
| La Folie | Marais agricole exploité en pâturage à l'ouest, marais marécageux à végétation arbustive à l'est présentant un grand intérêt pour l'avifaune |

✿ Gestion et usages

Plusieurs entités chargées de la gestion des marais :

- ✓ Marais du Mesnil, commune de Pleine-Fougères et association syndicale pastorale
- ✓ Marais de Sougeal, Communauté de Communes du Pays de Dol-de-Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel (*Réserve Naturelle Régionale, plan de gestion 2014-2022 avec programmation 2018-2022*)
- ✓ Marais d'Aucey-Boucey, communes de Pontorson et Aucey-la-Plaine
- ✓ Marais de la Folie, parcelles acquises par le Département d'Ille et Vilaine en 2012 (*Espace Naturel Sensible, plan de gestion 2015-2020*)

Entretien des ruisseaux et des douves annexes (curage, gestion des niveaux d'eau, désencombrement du lit, etc.), aménagements hydrauliques de gestion des niveaux d'eau

Activités agricoles : élevage (bovins, chevaux, oies), prairies de fauche, cultures

Usages : randonnée, chasse au gibier d'eau, pêche, sorties nature, ornithologie



✿ Problématiques de conservation identifiées dans le DocOb

- Préserver et renforcer la mosaïque d'habitats :
 - ✓ Conserver la diversité des habitats présents : hétérogénéité favorable à une avifaune diversifiée
 - ✓ Pérenniser la gestion agricole des marais : le pâturage extensif et la fauche, suffisamment tardive, maintiennent les milieux ouverts et permettent le succès des nichées
- Assurer une gestion globale et cohérente des niveaux d'eau pour conserver cette attractivité :
 - ✓ Ennoiement des parcelles à l'hiver/printemps ~ alimentation, repos
 - ✓ Gestion des précipitations printanières ~ risques pour les nichées par ennoiement suite à une montée soudaine du niveau et par assec suite à une vidange trop rapide des marais
- Harmoniser les périmètres Natura 2000 sur les marais de Sougeal (ZSC et ZPS)



✿ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

Action 8.1 : Soutenir les dispositifs de gestion et de restauration des marais périphériques déjà existants et envisager leur développement

- ✓ *Opération 81.1* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec les dispositifs de gestion existants sur les marais **★★** 
- ✓ *Opération 81.2* : Encourager la mise en place de dispositifs de gestion écologique sur les marais non pourvus **★★★** 

Action 8.2 : Optimiser le fonctionnement hydraulique des marais périphériques

- ✓ *Opération 82.1* : Réaliser une étude sur le fonctionnement hydraulique **★★★** 
- ✓ *Opération 82.2* : Mettre en place une gestion hydraulique concertée **★★★** 
- ✓ *Opération 82.3* : Prévoir, en fonction du règlement hydraulique, l'aménagement d'ouvrages adaptés **★★** 
- ✓ *Opération 82.4* : Elargir les canaux annexes avec création de pentes douces **★** 

Action 8.3 : Assurer une gestion des habitats naturels favorable au maintien et à l'accueil de l'avifaune remarquable des marais périphériques

- ✓ *Opération 83.1* : Préserver la végétation palustre et éviter l'érosion des berges par la pose de clôtures sur les rives des ruisseaux et fossés **★★** 
- ✓ *Opération 83.2* : Créer des rives en pentes douces **★★** 
- ✓ *Opération 83.3* : Soutenir et encourager un entretien écologique des étangs et mares **★★★** 
- ✓ *Opération 83.4* : Maintenir, restaurer et envisager les possibilités d'extension des roselières **★★** 
- ✓ *Opération 83.5* : Contrôler les saulaies dans les secteurs où leur extension est problématique **★★** 
- ✓ *Opération 83.6* : Expérimenter la mise en défens de certains secteurs favorables à l'avifaune **★** 

✿ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

- Des actions concernant l'ensemble de la baie dont les marais du Couesnon

- Action 1.1 : Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie**

- ✓ *Opération 11.2* : Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb permettant le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides 
 - ✓ *Opération 11.4* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec le projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel 
 - ✓ *Opération 11.5* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la mise en œuvre et la révision des documents de gestion d'espaces protégés 
 - ✓ *Opération 11.6* : Suivre les projets et programmes de travaux et d'aménagements concernant le site Natura 2000 

- Action 1.2 : Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel**

- ✓ *Opération 12.4* : Mettre en place des supports d'information et d'observation du patrimoine naturel sur les zones humides terrestres de la baie 

- Action 1.3 : Maîtriser l'impact de la pression des activités touristiques et de loisir sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire**

- ✓ *Opération 13.1* : Canaliser et limiter les accès sur les espaces les plus fragiles 

✿ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

Action 1.4 : Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables

- ✓ *Opération 14.2* : Encourager et soutenir la reconversion des terres arables en herbages extensifs **★★** 
- ✓ *Opération 14.3* : Maintenir ou favoriser un pâturage extensif des prairies **★★★** 
- ✓ *Opération 14.4* : Encourager les pratiques de fauche tardive **★★★** 
- ✓ *Opération 14.5* : Développer une gestion différenciée des bandes enherbées et des milieux de contact **★** 
- ✓ *Opération 14.6* : Restaurer, entretenir et replanter des haies ou des alignements d'arbres d'intérêt patrimonial **★★★** 

Action 1.5 : Maîtriser le développement des espèces animales et végétales potentiellement envahissantes

- ✓ *Opération 15.1* : Mettre en place une veille et une information sur les espèces végétales et animales potentiellement invasives **★★** 
- ✓ *Opération 15.2* : Lutter lorsque nécessaire contre les espèces indésirables invasives **★★★** 

Action 1.6 : Développer les connaissances générales sur le patrimoine naturel et le fonctionnement écologique de la baie

- ✓ *Opération 16.1* : Encourager la mise en place de programme d'études et de recherches pour le développement d'outils de gestion et l'amélioration des connaissances sur les habitats naturels et les espèces **★★** 
- ✓ *Opération 16.2* : Contribuer à la mise en place d'outils de suivi du patrimoine et à l'émergence d'un pôle ressource **★★** 
- ✓ *Opération 16.3* : Favoriser le transfert de connaissances entre les acteurs et les territoires de la baie **★** 

✿ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

□ *Action 1.7 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant l'avifaune*

- ✓ *Opération 17.3* : Mettre en place un suivi mensuel hivernal ciblé de certaines espèces d'oiseaux d'eau ★★★ 
- ✓ *Opération 17.4* : Poursuivre et mettre en place des suivis ornithologiques sur les marais périphériques ★★★ 

□ *Action 1.8 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant les amphibiens d'intérêt européen*

- ✓ *Opération 18.2* : Etablir un état des lieux précis des amphibiens de l'annexe IV de la directive Habitats et suivre l'évolution de leurs populations ★ 

□ *Action 1.9 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant les espèces végétales d'intérêt européen*

- ✓ *Opération 19.1* : Suivre sur le long terme la population de Flûteau nageant et ses habitats ★★★ 
- ✓ *Opération 19.2* : Favoriser la mise en place d'un programme régional d'études et de recherches sur le Flûteau nageant ★★ 

□ *Action 1.10 : Prendre en compte les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées*

- ✓ *Opération 110.1* : Suivre les recommandations de gestion du Plan national d'actions et du plan régional d'actions « Chiroptères » ★★★ 
- ✓ *Opération 110.2* : Suivre les recommandations de gestion des habitats du Plan national d'actions « Flûteau nageant » ★★ 
- ✓ *Opération 110.4* : Suivre les recommandations de gestion des habitats du Plan national d'actions « Phragmite aquatique » ★★ 

TEMPS D'ÉCHANGE ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

✿ Quelles perspectives pour la suite ?

Evaluation du Document d'Objectifs Natura 2000 "Baie du Mont Saint-Michel"

Groupe de travail "Marais du Couesnon", 5 juin 2018

| Orientation | Action | Opérations | Perspectives |
|---|---|--|---|
| <p><i>Orientation n°8a :</i> Encourager la protection et la restauration des zones humides périphériques de la baie : les marais de la basse vallée du Couesnon</p> | <p><i>Action 8.1 : Soutenir les dispositifs de gestion et de restauration des marais périphériques déjà existants et envisager leur développement</i></p> | <p><i>Opération 81.1 : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec les dispositifs de gestion existants sur les marais</i></p> <p><i>Opération 81.2 : Encourager la mise en place de dispositifs de gestion écologique sur les marais non pourvus</i></p> |  |
| | <p><i>Action 8.2 : Optimiser le fonctionnement hydraulique des marais périphériques</i></p> | <p><i>Opération 82.1 : Réaliser une étude sur le fonctionnement hydraulique</i></p> <p><i>Opération 82.2 : Mettre en place une gestion hydraulique concertée</i></p> | |
| | | <p><i>Opération 82.3 : Prévoir, en fonction du règlement hydraulique, l'aménagement d'ouvrages adaptés</i></p> | |

Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel

<http://littoral-normand.n2000.fr/>

Conservatoire du littoral NATURA 2000

Rechercher :

Natura 2000

Les sites littoraux normands

[Accueil](#) [Découvrir Natura 2000](#) [Les sites littoraux normands](#) [Participer](#)

Accueil

Ce site présente l'implication du Conservatoire du Littoral - Délégation Normandie dans la démarche Natura 2000, soit en tant qu'opérateur (élaboration de documents d'objectifs), soit en tant qu'animateur (mise en oeuvre de ces documents d'objectifs).

Le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975. Il mène une **politique foncière** visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres.

Après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, il confie la gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations pour qu'elles en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées.

Au 1er octobre 2010, le Conservatoire assurait la protection de **138 800 hectares** sur **600 sites**, représentant plus de 1200 km de rivages, soit plus de 15 % du linéaire côtier.

Le Conservatoire du Littoral est représenté localement par **10 délégations régionales**, implantées dans toute la France.





*Merci de votre
attention*

Crédit : A. Bellanger



Groupe de travail Natura 2000 Marais du Couesnon

19

